



Contribution au Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle

« La place de l'éducation populaire dans les activités culturelle, scientifiques et techniques »

CNSTI - Octobre 2016

Les associations généralistes ou spécialisées présentes sur le terrain de la culture scientifique, technique et industrielle, qui sont membres du Cnajep, ont été et sont à l'initiative - ou partenaires - de grands projets d'animation culturelle scientifique et technique et sont impliquées dans tous les territoires pour des programmes d'éducation informelle et formelle.

Par la richesse de leurs pratiques actives et de leurs capacités à aller vers le public et à répondre à ses demandes, elles sont au cœur de la culture scientifique, technique et industrielle.

La mobilisation des associations de jeunesse et d'éducation populaire

A l'initiative de ses membres, le Cnajep se mobilise depuis des années pour alimenter la réflexion et les propositions sur ce sujet, ce qui permet aujourd'hui d'apporter une contribution aux travaux du Conseil National de la Culture Scientifique, technique et industrielle.

En ce qui concerne l'éducation à l'environnement et au développement durable, le Cnajep a eu une participation active aux travaux de la COP 21 et ses suites. Le document de travail post COP 21, intitulé « L'éducation, levier pour la transition »¹ met l'accent sur cet élément clé.

Il indique que « l'action éducative de tous est essentielle par le développement d'une action significative d'Education à l'Environnement et au Développement Durable et il propose de « maintenir et conforter les séjours de vacances et y intégrer une forte place pour l'EEDD ainsi que dans les Temps d'Activités Périscolaires et Projets Educatifs De Territoire, en complémentarité avec les différents cadres éducatifs, mais également par l'intégration de l'EEDD dans les actions de formation. »

¹ « L'Education, levier pour la transition », en pièce jointe



A propos de la formation des médiateurs, le Cnajep souhaite rappeler qu'il a en son sein un grand nombre d'associations organismes de formation en particulier sur la formation professionnelle initiale et continue des animateurs et la formation habilitée Animateurs et directeurs, autant d'acteurs qu'il pourrait être opportun de consulter.

L'importance de l'éducation populaire dans une perspective stratégique

Enfin, le Cnajep veut remettre dans le débat la place de l'Éducation populaire en termes de perspective stratégique.

Si l'on affirme que l'une des grandes priorités exprimée de la CSTI (culture scientifique, technique et industrielle) en France est la volonté de toucher les publics les moins orientés vers la science, soit par leur milieu culturel, soit par leur situation géographique, il faut sortir des enceintes des institutions de CSTI et aller dans les quartiers, dans cette « France périphérique » qui s'appauvrit et dans les zones rurales. C'est un chantier prioritaire. Il faut donc se poser la question de la stratégie à mettre en œuvre pour tenter d'y parvenir.

L'éducation populaire, en particulier les associations membres du Cnajep, a démontré depuis des décennies sa capacité à toucher les populations citées. Depuis leur origine, les associations membres du Cnajep œuvrant dans le domaine de la culture scientifique s'appuient sur des pédagogies actives, elles ont été et sont au cœur du développement des sciences contributives (pratique expérimentale, démarche scientifique, sciences participatives, création de fab lab,...). Le milieu associatif de la culture scientifique technique et industrielle a tiré le signal d'alarme dès 2011 avec le « manifeste de Montsouris »² et demandait :

- que soit affirmée la place singulière des pratiques concrètes d'ateliers, de découverte et de projets expérimentaux dans les programmes de dialogue autour de « la science dans la société »,
- que soit assurée et recevable leur prise en compte budgétaire en particulier dans les appels à projet nationaux ou territoriaux,
- que les mouvements qui impulsent et développent ces pratiques soient clairement associés à la gouvernance de la CST au niveau national comme aux niveaux des territoires.

² <http://manifeste.montsouris.org/>



Contribution du Cnajep

En mai 2013, des représentants du Cnajep ont été reçus par le CNCSTI, et ont présenté une contribution pour affirmer et soutenir des politiques nationales et territoriales volontaristes d'éducation populaire aux sciences et par les sciences³.

Dans ce document, ils « réaffirment la place singulière des pratiques concrètes d'ateliers, de découverte et de projets expérimentaux dans et à côté des autres approches de la CST. Ils demandent à nouveau que soit assurée et sanctuarisée leur prise en compte budgétaire structurellement et en dehors des appels à projets. Enfin, ils insistent pour que soient reconnus et pris en compte les agréments existants d'organismes d'intérêt général à caractère éducatif et culturel, d'associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire. »

Les constats et les demandes de cette contribution sont toujours d'actualité ; ils ont même été rendus plus cruciaux par la baisse des dotations aux collectivités territoriales, partenaires importants de l'action des associations d'éducation populaire, les fragilisant ainsi encore plus. Comment comprendre ces choix politiques ?

L'Éducation populaire, par son ancrage territorial et son expérience de terrain auprès des quartiers, des zones rurales et aussi des personnes empêchées, doit être reconnue et avoir toute sa place dans la stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle.

³ « *Affirmer et soutenir des politiques nationales et territoriales volontaristes d'éducation populaire aux sciences et par les sciences* », texte pour le CNCSTI du 16 mai 2013, en pièce jointe



Contribution du Cnajep

Représentant du Cnajep au CNSTI : Jean-Pierre LEDEY, Planète Sciences



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr